

I N D R E

=====

A R R E T E

-----

Vu la loi du 31 Avril 1906 .....

Vu l'avis émis par la C.D.S. dans sa séance du 24 Janvier 1928

Vu l'engagement en date du 27 Octobre 1925 pris par le Conseil  
Municipal de BELLEVOISIN

Article Premier

Le Tumulus de Bellevoisin (Indre), est classé parmi les  
sites et .....

Paris le 23 Février 1928

signé : Ed. Herriot